

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

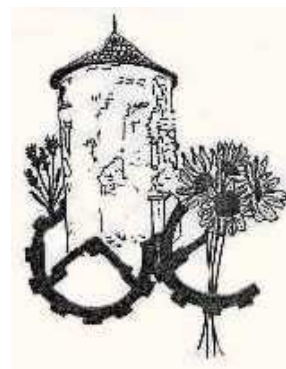
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 6 Décembre 2017

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GONON Gérard, PRUDHOMME Julien, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Etaient excusés : Mme MAZET Elsa, M. ALBERT Etienne.

Pouvoirs : Mme Elsa MAZET donne pouvoir à Mme Françoise REYNAUD.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point trésorerie :

317.631,80 € dispos à ce jour.

Point consommation budgets à ce jour :

Fonctionnement :	Dépenses :	348.875,66
	Recettes :	482.985,48
Investissement :	Dépenses :	177.221,86
	Recettes :	130.148,17

Décision Modificative N° 3

Budget investissement

Compte 21318 « Bâtiments publics » : - 2.000 €

Compte 2128 « Autres aménagements » : + 2.000 €

Délibération : accord unanime.

Aide aux associations :

Monsieur le Maire propose :

- ASM : 600,00 €
- ADMR : 300,00 €
- Sou des Ecoles : 700,00 €
- OCCE (Coopérative scolaire) : 650,00 €
- Don du Sang : 100,00 €

Délibération : accord unanime.

Fournil boulangerie et magasin :

L'ensemble du matériel a été acheté pour 25.000 € TTC (y compris le disjoncteur de puissance). Notre recherche continue.

PLUi :

- L'instruction se poursuit. Comme l'impose la loi, le potentiel de surface constructible sera d'environ 3,9 ha pour les 10 ans à venir.
- Des zones de densités bâties différentes seront établies.
- Bièvre Isère Communauté conseille aux communes de « surseoir à statuer » dans le cas de demande de permis de construire hors « zone possible » au PLUi.

Rythmes scolaires :

- L'enquête auprès des parents d'élèves amène un résultat de 90 % favorables au retour d'une « semaine à 4 jours ».
- Le conseil d'école de janvier votera pour la décision.

Séance levée à 22 heures 30.